



## SAISON 2018 2019 CRITERES DE SELECTIONS COUPE DE France PAR EQUIPES DE DEPARTEMENTS

### Engagement dans une progression personnelle

- Pour être sélectionnable, il faut avoir participé à au moins 2 stages cités ci-dessous.
  - Stages Sportifs à Mourenx ⇒ 2 de programmés
  - Stages Kata ⇒ 3 de programmés
  - Stage Arbitrage ⇒ 1 de programmés
  - Stages Commissaires sportifs ⇒ 2 de programmés
  - Stages Ju Jitsu ⇒ 2 de programmés

### Engagement dans l'efficacité

#### 3 Domaines :

##### ➤ JEUNES OFFICIELS « 3 Coupes »

- HASPARREN Tournoi Départemental 11 Novembre 2018
- ANGLET Tournoi Départemental 17 Février 2019
- PAU Chpt. Départemental 31 Mars 2019

Attribution des points à chaque Coupe

1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	Participation
20 points	14 points	10 points	5 points	3 points

➤ **KATA** 3 « Open »

- ORTHEZ 10 Novembre 2018
- ANGLET 12 Janvier 2019
- OGEU 23 Mars 2019

Attribution des points à chaque Open

1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	Participation
20 points	14 points	10 points	5 points	3 points

➤ **SPORTIF** « 5 Rencontres »

- JURANCON Chpt. Départemental 19 Janvier 2019
- LORMONT Chpt. Ligue Nouvelle Aquitaine 10 Mars 2019
- VILLEBON Coupe de France 30/31 Mars 2019
- Les **2 meilleures** performances sur le **Circuit Aquitain** (Nouvelle Aquitaine)

Attribution des points à chaque rencontre

1 <sup>er</sup>	2 <sup>ème</sup>	3 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup>	Participation
20 points	14 points	10 points	5 points	3 points

Dans le domaine du sportif :

- En cas d'égalité, se sera celui qui terminera devant en championnat (au niveau le + élevé) qui sera sélectionné.

- Dans le cas de changement de catégorie de poids, les points marqués dans la catégorie inférieure ne seront comptabilisés que s'il y a un résultat dans la nouvelle catégorie.